



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille Serris Reim dans le cadre de l'acquisition d'un magasin alimentaire

Paris, le 19 février 2024



Dans le cadre d'une société structurée en Club Deal en partenariat avec le Groupe Izimmo – LCI PrivatEquity et Sogenial Immobilier, Serris Reim réalise l'acquisition d'un magasin alimentaire exploité par l'enseigne Grand Frais, dans le cadre de baux fermes de 10 ans et dont le volume d'investissement est supérieur à 10M€ AEM.

L'actif est situé 6 Avenue des Courtes Epluches à Villabé (91) dans la zone commerciale à proximité immédiate du centre-commercial.

Cette nouvelle acquisition vient compléter le patrimoine des fonds Club Deal, démontrant ainsi la volonté de Serris Reim d'acquérir des actifs idéalement situés dans des zones commerciales développées et denses avec des locataires exerçant dans un secteur d'activité résilient – l'alimentaire.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur l'opération en qualité de conseils fiscaux.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses six associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

SERRIS REIM	Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Maxence Manzo (Associé), Louise Nicolle (Collaboratrice) – Fiscal CWS Avocat : William Stemmer Delrez Graux Jacques Karnik : Sandrine Karnik
GRAND FRAIS	Cabinet Boucomont : Jérôme Boucomont